

**Champs obligatoires

Code promotionnel site/lieu :

1. COORDONNÉES

Nom légal de l'entreprise**		
Nom commercial		
Nom du propriétaire (S'il s'agit d'une entreprise individuelle)**		
Adresse postale**		
Ville**	Province**	Code postal**
Personne-ressource à l'administration**		
Téléphone**	Cellulaire	Télécopieur
Courriel**		
Estimation des achats mensuels En dollars**	En litres**	
Limite de crédit demandée**		
Êtes-vous membre d'une association	Oui	Non
Si oui, veuillez préciser le nom de l'association et votre no. de membre		

2. PROFIL DE L'ENTREPRISE

Type d'entreprise**	Entreprise individuelle	Société de personnes / société de capitaux	Société à responsabilité limitée	Autre
Nombre d'années en affaires**				
Propriétaire(s)**	Date de naissance (/mm/jj/aa)		NAS (s'il s'agit d'une entreprise individuelle)	
1.				
2.				
3.				
Autre(s) entreprise(s) détenue(s)				
États financiers disponibles?**	Oui	Non		

3. ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Nom**	Téléphone**
Adresse**	No compte**

4. RÉFÉRENCES COMMERCIALES

Nom des fournisseurs de pétrole	Adresse	Téléphone	No compte
1.			
2.			
Nom des autres fournisseurs	Adresse	Téléphone	No compte
1.			
2.			

5. Veuillez sélectionner les options d'invite de la carte**

ID sécurisé seulement	Numéro du véhicule, ID sécurisé, odomètre et numéro de travail
ID sécurisé et odomètre	Numéro de véhicule et ID sécurisé
ID de sécurité, odomètre et bon de travail	Numéro du véhicule, ID sécurisé et numéro de travail
Numéro du véhicule, ID sécurisé et odomètre	ID de sécurisé et bon de travail

6. RENSEIGNEMENTS DE LA CARTE ET PERSONNALISATION**

Nombre de cartes requises** :

Veuillez indiquer le noms des titulaires de cartes

Un nom ou un identifiant (différent du nom de la société) par ligne. Aucun symbole (%\$#@^^&*!) et pas plus de 24 lettres par ligne. Si plus de 8 cartes sont nécessaires, veuillez joindre une page supplémentaire

1.	7.
2.	8.
3.	9.
4.	10.
5.	11.
6.	12.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE CRÉDIT (CANADA)

1. Attestation. Le Demandeur atteste que les renseignements indiqués dans la présente Demande sont exacts et complets et qu'ils sont fournis avec l'intention que Corporation Parkland (la « Société ») puisse s'y fier pour vendre des produits et des services et accorder du crédit au Demandeur dont le nom figure ci-dessous. Le Demandeur n'a aucune obligation connue, directe ou conditionnelle, qui n'a pas été déclarée, et il n'a pas sciemment dissimulé de renseignements importants susceptibles de nuire à sa Demande. La Société est autorisée à obtenir les renseignements nécessaires concernant les déclarations faites dans la présente Demande de crédit. Le Demandeur s'engage à aviser immédiatement la Société par écrit en cas de modification des renseignements fournis dans la présente Demande. Le Demandeur s'engage en outre à informer la Société par écrit et par courrier certifié de tout changement de propriété et de toute modification du nom de l'entreprise ou de la structure de l'entreprise pour laquelle le crédit est accordé; il accepte également que tous les montants payables à la Société soient payables immédiatement, peu importe la date d'échéance des factures, en cas de changement de propriété.

2. Consentement à la vérification de solvabilité. La Demande de crédit ne peut être approuvée que si la Société juge satisfaisants les résultats de la vérification de solvabilité et de la vérification des antécédents financiers du Demandeur. En soumettant la présente Demande, le Demandeur consent à une vérification de la solvabilité et à la vérification des renseignements qu'il a fournis. Le Demandeur reconnaît et accepte que la Société pourrait vérifier sa solvabilité et celle de chaque dirigeant du Demandeur et de chaque codemandeur (collectivement, la « Partie demanderesse ») dont le nom figure dans la demande et pourrait faire appel à des services externes d'enquête sur la solvabilité, à un agent de renseignements personnels ou encore à une autre société ou à un autre fournisseur de services ou de produits qui fait affaire avec le Demandeur pour déterminer si la Société, ses successeurs et ses ayants droit peuvent approuver la demande de crédit du Demandeur. Si la Demande est approuvée, la Société, ses successeurs et ses ayants droit peuvent obtenir des renseignements sur la solvabilité de l'entreprise et de chaque dirigeant de l'entreprise de façon continue pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes : 1) pour effectuer un examen du compte; 2) pour entreprendre des mesures de recouvrement visant le compte; ou 3) pour tout autre motif légitime lié au compte. La Société se réserve le droit de demander à tout moment des documents supplémentaires à l'appui de la présente Demande.

3. Sécurité. En garantie de tous les montants dus à la Société, le Demandeur accorde à la Société une sûreté sur tous les biens personnels actuels du Demandeur et les biens personnels acquis ultérieurement par le Demandeur, sans égard à leur emplacement, y compris, mais sans s'y limiter, les stocks de biens et de produits vendus par la Société au Demandeur, ainsi que sur l'ensemble des autres stocks, de l'équipement, des créances, des comptes, des immobilisations incorporelles et des produits qui en découlent (les « Biens donnés en garantie »). Le Demandeur accepte et reconnaît par les présentes qu'une valeur a été donnée par la Société, que le Demandeur a des droits sur les Biens donnés en garantie et que le moment où la sûreté accordée aux termes des présentes a été grevée n'a pas été reporté et, dans la pleine mesure permise par les lois applicables, il renonce par les présentes à son droit de recevoir une copie de tout état de financement, état de changement de financement ou état de vérification ou de confirmation enregistré ou reçu par la Société ou au nom de celle-ci dans le cadre des présentes ou de tout avis s'y rapportant. Si le Demandeur soussigné manque à l'une ou l'autre de ses obligations, la Société pourra prendre possession immédiate et exclusive de l'un ou l'autre des Biens donnés en garantie, avec ou sans procédures judiciaires ou avis à l'intention du Demandeur, dans chaque cas, dans la pleine mesure permise par les lois applicables. Si la Société l'exige, le ou les dirigeants du Demandeur acceptent de signer la garantie ci-jointe, et garantissent ainsi personnellement les obligations du Demandeur découlant des présentes, ou tout autre acte de garantie dont la forme et le montant sont précisés par la Société.

4. **Paiement.** Le portail en ligne permet d'effectuer la gestion des paiements et des factures. Des instructions à ce sujet seront fournies une fois la Demande de crédit approuvée. Le paiement de tous les montants ou de toutes les réclamations liées aux factures doit être effectué à la date indiquée sur la facture. Tout montant impayé à la date d'échéance sera considéré être en souffrance et soumis à des frais de 2 % par mois, composés mensuellement (ce qui équivaut à un taux annuel nominal de 24 % et à un taux annuel effectif de 26,824 %). Si le taux susmentionné est supérieur au taux autorisé par les lois applicables, les frais seront calculés au taux le plus élevé autorisé par la loi dans le territoire en question, sans dépasser 26,824 % par an. La Société se réserve le droit de réduire, de suspendre ou d'annuler le crédit octroyé à tout moment, à son entière appréciation, ou de modifier le taux de crédit applicable aux comptes en souffrance. Le Demandeur accepte de payer tous les frais, y compris, sans s'y limiter, les frais juridiques raisonnables, les frais judiciaires et les frais de recouvrement, qu'une action ait été intentée ou non, pour tout dossier confié à un conseiller juridique ou à une agence de recouvrement. Un retard ou une absence d'application de mesures de recouvrement de la part de la Société en cas de défaut de paiement du Demandeur ne doit pas être interprété comme une renonciation, par la Société, au droit de prendre de telles mesures, ni comme une renonciation à son droit d'exiger le strict respect des modalités du présent contrat en ce qui concerne le paiement des comptes ou des montants en souffrance relativement au crédit consenti ultérieurement.

5. **Confidentialité.** La Société s'engage à protéger les renseignements personnels de la Partie demanderesse conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (la « LPRPDE ») et à toute autre législation applicable en matière de protection de la vie privée. La Société ne communiquera pas de renseignements personnels à des tiers sans le consentement du Demandeur, sauf dans les cas prévus dans les présentes ou tel que les lois applicables l'exigent. Les renseignements personnels recueillis seront utilisés uniquement dans le but de traiter la présente Demande et de la façon indiquée au paragraphe 2 ci-dessus.

6. **Lois applicables.** Les présentes modalités et conditions sont régies par les lois du Canada et par les lois provinciales applicables. La Société et le Demandeur acceptent de se conformer à l'ensemble des lois et des règlements fédéraux et provinciaux applicables.

7. **Conformité.** Le Demandeur est tenu de respecter les modalités et les conditions énoncées dans les présentes, et le Demandeur, ainsi que ses dirigeants, ses employés, ses représentants et ses sous-traitants (collectivement, les « utilisateurs ») sont également tenus de respecter les procédures et les exigences énoncées dans la politique d'utilisation de la carte de la Société (Contrat du titulaire de carte), y compris l'ensemble des annexes, des documents et des addendas qui y sont joints, tels qu'ils peuvent être modifiés à l'occasion.

8. **Modifications.** La Société se réserve le droit de modifier les présentes modalités et conditions à tout moment. La Partie demanderesse sera avisée par écrit de toute modification qui y est apportée. L'utilisation du crédit après la communication des modifications apportées constitue une acceptation de la version modifiée des modalités et conditions.

9. **Révocation.** La Société se réserve le droit, à tout moment et à son entière appréciation, pour quelque raison que ce soit, de refuser d'accorder un crédit au Demandeur, de modifier ou de révoquer la situation de crédit du Demandeur ou de résilier la présente convention de crédit.

Modalités de crédit: Net 15 jours à partir de la date de facture

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des modalités susmentionnées. J'ai l'autorisation de faire la présente demande.

En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte d'être lié par les modalités de la présente Demande de crédit et par la politique d'utilisation de la carte de la Société (le « Contrat du titulaire de carte »), y compris l'ensemble des annexes, des documents et des addendas qui y sont joints, tels qu'ils peuvent être modifiés à l'occasion. Je reconnaiss qu'une copie de la politique d'utilisation de la carte sera fournie lors de l'approbation du crédit et de l'émission de la carte ou des cartes.

Nom commercial :

Signataire(s) autorisé(s) :

(Veuillez fournir une ou plusieurs signatures autorisées conformément au pouvoir de signature de votre entreprise.)

Nom imprimé :

Date :

Signature d'autorisation :

Titre: (le cas échéant)

Nom imprimé :

Date :

Signature d'autorisation :

Titre: (le cas échéant)

* La carte peut uniquement être utilisée dans les stations-service Corporation Parkland des marques : Chevron, Pioneer, Ultramar et Crevier au Canada seulement. Elle n'est pas valide sur les sites commerciaux avec carte-accès

Par courriel: Commercial.Credit@parkland.ca

Par la poste : TransAction
Corporation Parkland
1800, 240 - 4th Avenue SW
Calgary, AB T2P 4H4

**Si vous avez des questions, composez le
1-888-871-4404.**